



## **Renouvellement du mandat de M. Alfredo Calot Escobar en qualité de greffier de la Cour de justice**

M. Alfredo Calot Escobar, greffier de la Cour de justice depuis le 7 octobre 2010, a été reconduit dans ses fonctions par la Cour de justice le 26 octobre 2021, pour un mandat de six ans, soit pour la période allant du 7 octobre 2022 au 6 octobre 2028. Il avait déjà été reconduit une première fois dans ses fonctions pour un deuxième mandat allant du 7 octobre 2016 au 6 octobre 2022.

Le greffier de la Cour de justice est nommé par les juges et les avocats généraux de la Cour de justice pour une période de six ans renouvelable. Il assiste la Cour de justice dans l'exercice de ses fonctions juridictionnelles. À ce titre, il exerce les attributions prévues dans le règlement de procédure de la juridiction. Il est également secrétaire général de l'institution. Sous l'autorité du président de la Cour de justice, il est responsable de l'administration de l'institution et de la gestion de son personnel et de ses services. Par délégation de la Cour de justice, il exerce les fonctions d'ordonnateur des crédits inscrits au budget de l'institution.

Outre ses fonctions de greffier, M. Calot Escobar préside le Collège des chefs d'administration des institutions de l'Union européenne ainsi que la Réunion des secrétaires généraux et des chefs d'administration des institutions et organes de l'Union européenne installés à Luxembourg.

### **Curriculum vitae**

Né en 1961 à Valencia (Espagne), M. Alfredo Calot Escobar fait ses études à l'Universidad de Valencia (université de Valence, Espagne) où il obtient le diplôme de *Licenciado en Derecho*.

En janvier 1986, il est recruté par le Conseil des chambres de commerce de la Communauté autonome de Valencia pour exercer les fonctions d'analyste commercial auprès de l'Office commercial de l'Espagne à Toronto (Canada). Il y travaille jusqu'à son entrée en fonctions à la Cour de justice des Communautés européennes, le 16 juillet 1986, qu'il intègre après avoir réussi le concours général destiné à pourvoir les premiers postes de juristes-linguistes de langue espagnole à la direction de la Traduction.

En 1990, il est promu au poste de juriste réviseur et exerce ces fonctions jusqu'en 1993, date à laquelle il rejoint le service de presse et d'information de la Cour.

Lauréat d'un concours général d'administrateurs du Parlement européen, il y intègre en 1995 la direction générale des Commissions et Délégations interparlementaires, et rejoint comme administrateur le secrétariat de la Commission institutionnelle.

En 1996, il est appelé à rejoindre le cabinet du greffier de la Cour de justice, où il exerce les fonctions d'attaché jusqu'en 1999, date à laquelle il est nommé référendaire auprès de l'avocat général Dámaso Ruiz-Jarabo Colomer.

Fort de la diversité de son expérience professionnelle, il regagne le service de traduction de la Cour en 2000 en tant que chef de la division de langue espagnole, qu'il avait contribué à mettre en place 14 ans plus tôt.

En 2001, il est nommé directeur de la Traduction, à un moment clé dans l'histoire du multilinguisme, puisque se prépare l'élargissement de l'Union à dix nouveaux États membres et, avec lui, le quasi-doublement du nombre de langues officielles, qui passe de 11 à 20.

À la suite d'une évolution de la structure des services administratifs de l'institution, M. Calot Escobar est nommé directeur général de la Traduction en juin 2007.

Le 6 octobre 2010, il est élu greffier de la Cour de justice, fonctions qu'il occupe depuis lors.

---

*Contact presse : Amanda Nouvel 📞 (+352) 4303 2524.*